



Section académique de LIMOGES

N° 287 - NOVEMBRE 2009

Mensuel

Directeur de publication
Janine VAUX

Prix : 0,50 €

Publié et imprimé par la
section académique du
SNES :

40, avenue Saint-Surin
87000 LIMOGES

☎ : 05-55-79-61-24

💻 : s3lim@snes.edu
www.limoges.snes.edu

ISSN : 0759.9951

CPPAP : 0413 S 07785

- ◆ POUR L'AMÉLIORATION DE NOS
CONDITIONS DE TRAVAIL ET D'EMPLOIS
- ◆ POUR LA REVALORISATION DE NOS
MÉTIERS ET DE NOS SALAIRES
- ◆ POUR DOUBLER LE NOMBRE DE
RECRUTEMENTS ET POUR IMPOSER DES
PRÉ-RECRUTEMENTS
 - NON AU BUDGET 2010
 - NON AUX 16 000 SUPPRESSIONS
D'EMPLOIS DANS L'ÉDUCATION

TOUS EN GRÈVE

le mardi 24 novembre

premier et second degré
enseignement supérieur

à l'appel des syndicats de la FSU

MANIFESTATIONS

À Limoges à 10 h 30 devant le rectorat

À Guéret à 11 h devant l'inspection académique

À Tulle à 10 h 30 place de la cité administrative

P.1 : Tous en grève le mardi
24 novembre

P.2 : Edito : prendre ses
responsabilités

P.3-4 : Revaloriser nos métiers

P.5 : Derrière le show
Sarkozy

P.6 : Faire grève !

Si les données budgétaires peuvent paraître absconses, lointaines, personne en revanche n'est à l'abri de leurs incidences.

En dépendent en effet étroitement, les effectifs d'élèves dans nos classes, l'offre de formation dans nos établissements, les volumes de recrutements. En dépendent aussi la qualité de nos affectations, la qualité de notre formation continue et celle de la formation initiale. En dépendent enfin nos salaires, nos déroulements de carrière ou encore l'apparition de modes de gestion qui tentent de s'affranchir de nos garanties statutaires.

Or, sur tous ces points, le constat que nous pouvons établir est simple : celui d'une dégradation incessante tendant à s'accélérer. Comment pourrait-il en être autrement sachant que les évolutions des budgets n'ont eu de cesse de tourner le dos à nos préoccupations. Depuis 2003, 45 000 postes ont été supprimés dans les collèges et les lycées.

2010 ? Le gouvernement non seulement confirme la tendance, mais l'amplifie : **16 000 emplois supprimés dans l'Education.**

Laisser faire, ce serait accepter que tout continue à se dégrader, renoncer à toute perspective d'amélioration de nos conditions de travail et d'emploi, laisser nos métiers se dévaloriser inexorablement. Ce serait aussi accepter que 16 000 recrutements dans l'Education ne s'opèrent pas alors que le chômage frappe comme jamais. Ce serait enfin laisser le service public d'Education être condamné à l'asphyxie.

Au moment où est débattue une épure budgétaire catastrophique pour l'Ecole, le SNES et les syndicats de la FSU prennent leurs responsabilités. A chacun d'entre nous de prendre les siennes. Il est plus que jamais indispensable de ne pas les fuir, de ne pas se laisser paralyser et de se mobiliser. L'avenir de chacun d'entre nous, comme celui de nos élèves en dépend.

Le secrétariat académique

Lu dans la presse

« **un budget 2010 taillé pour les entreprises** » ; « **l'Éducation au régime sec** » (*La Tribune*)
« **Des baisses d'impôts sans précédent pour les entreprises** » (*Les Echos*).

Les quotidiens de l'économie ne s'y trompent pas et s'en donnent à cœur joie. La crise a bon dos. D'un côté, les cadeaux : 11,6 milliards au titre de la suppression de la taxe professionnelle ; 600 millions pour les petites entreprises ; 3 milliards pour les restaurateurs ; 600 millions pour les ménages les plus fortunés...^(*). De l'autre côté et pour nous notamment : salaires en berne, recul de l'âge réel de départ à la retraite avec pension diminuée, conditions de travail et organisation du travail dégradés, précarité, chômage...

^(*)sans oublier la reconduction du bouclier fiscal (coût : 14 milliards par an) et les niches fiscales qui représentent un manque à gagner pour l'Etat de 70 milliards d'euros.

3 milliards d'euros !

3 milliards d'euros : c'est grosso modo l'équivalent de la baisse de la TVA dans la restauration ; donc en moins pour les recettes de l'Etat ! Pour quel retour ? Qu'aurait pu faire le gouvernement avec ces 3 milliards ?

La réponse est simple : il aurait pu rétablir les 45000 suppressions de postes qui ont touché notre ministère, ou augmenter de plus de 3 % les salaires de tous les fonctionnaires, ou attribuer 60 points d'indice supplémentaires à chaque enseignant (3300 euros de plus par an), ou faire gagner à chacun une promotion de deux échelons d'un coup, ou...

Question de choix, de clientèle.

Revaloriser nos métiers : nécessaire, possible. Il y a urgence !

Pour ne pas être demain de simples exécutants pédagogiques !

Pour le SNES, **revaloriser nos métiers** renvoie à toutes ses dimensions : conditions de travail et d'emploi, rémunération, conception du métier.

Les imbrications entre ces trois dimensions vont de soi. Comme il va de soi qu'il est illusoire de nourrir de l'ambition pour les personnels de second degré sans en avoir pour les enseignements et les élèves.

Sur le premier point – **les conditions de travail et d'emploi** – il n'est pas utile de revenir sur les classes chargées, l'hétérogénéité, les heures qui se volatilisent, les services partagés, les mutations bloquées, l'inflation des HS, les injonctions qui pleuvent... Encore faudrait-il voir plus loin. Le budget 2010 en rajoutera : plus d'élèves, moins d'heures, des DGH amaigries, le potentiel de titulaires-remplaçants qui

s'effondre et en contrepartie la réactivation du décret de Robien sur le remplacement à l'interne, le conseil à l'orientation reporté sur les missions des enseignants. **On dit STOP ou on courbe le dos ?**

Sur le deuxième point – **les rémunérations** –, là encore il n'est pas vraiment utile de revenir sur les repères connus de tous : le recrutement des certifiés à moins de 20 % au-dessus du SMIC, la valeur du point d'indice sans cesse décrochée de l'évolution des prix, le pouvoir d'achat qui s'amenuise et les effets des déroulements de carrière laminés. Alors ? La revendication d'augmentation de nos salaires est-elle ou non légitime ? **Doit-on se résoudre à passer sous les fourches du « mérite » ou de la prime de performance et de rendement pour gagner plus ?**

La réponse est NON.

Suite page 4



Et le lien avec le troisième point – **la conception de nos métiers** – est évident. Leur déclassement est patent dans la catégorie A de la Fonction Publique où sont classées les fonctions dites de « conception ». Nos salaires sont les plus bas de ceux du "A" et se rapprochent désormais de ceux du "B" où sont classées les fonctions « d'exécution ». Il n'y a pas là qu'affaire de rémunération. C'est aussi la question de **la reconnaissance de notre qualification qui est en jeu**. Domine aujourd'hui une conception de notre métier qui est préoccupante, celle d'un métier sans autonomie, soumis, encadré, parcellisé, réduit à l'exécution d'une succession de tâches pédagogiques ou éducatives. **Doit-on se résigner à cette perspective ou doit-on renforcer l'exigence que porte le SNES de nouveaux classements indiciaires ancrés sur un haut niveau de qualification ?**

Plus généralement, **il nous faut revenir sur la question du travail, de notre travail**, de son environnement. Il faut en finir avec les nouveaux modes de gestion qui par touches successives s'installent dans l'éducation. **Il faut mettre de côté la concurrence**, la concurrence entre établissements, la concurrence entre enseignants, la concurrence entre élèves. **Il faut tordre le cou à l'individualisation de la performance** car elle est opposée à la recherche de l'efficacité sociale et remet en cause la notion de travailleur collectif. Ces nouveaux modes de gestion sont inacceptables. Nous connaissons les effets

tragiques qu'ils ont dans le privé, nous pouvons imaginer ceux qu'ils auront dans une profession qui doute (selon une enquête du ministère, 67 % des professeurs des collèges et lycées se sentent concernés par le « malaise enseignant », 27 % songent à quitter l'enseignement). Ces chiffres sont pour partie le résultat d'une politique inacceptable, celle qui impose des restrictions budgétaires drastiques à l'Éducation nationale avec la volonté dogmatique de ne pas remplacer un fonctionnaire sur deux.

Pour le SNES et la FSU, il est urgent de revenir à une autre conception du service public et d'ouvrir les chantiers de la revalorisation de nos métiers à tous les niveaux (conditions de travail et salaires), ainsi que celui de la seconde carrière. Ce sont, entre autres, ces mots d'ordre que nous porterons haut et fort avec la profession lors de la grève nationale du mardi 24 novembre.



Lu dans la presse

« **Des diplômés de plus en plus protecteurs contre le chômage** » (*Le Monde*).

A la suite de la publication de son ouvrage « *la peur du déclassement* » (*Le Seuil*), Eric Maurin, directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, revient dans *Le Monde* (édition du 8.10.2009) sur quelques préjugés.

L'inutilité des diplômes est l'un de ceux qu'il pourfend, déclarant que « *jamais les diplômés n'ont été aussi importants pour l'obtention de statuts au sein de la société* ».

Ses travaux montrent qu'en 2008, le chômage parmi les diplômés du supérieur est inférieur à 10%. Pour les non diplômés, il monte à 50 %, soit un écart de 40 points. La différence n'était que de 10 points au milieu des années 1970 !

Retirer des moyens à l'école qui ne parvient plus à progresser : est-ce là l'intérêt de la jeunesse ? de la nation ?

Derrière le show Sarkozy...

Souvenez-vous, il y a quelques mois, de la crise financière et de la valse vertigineuse de milliards mobilisés pour sauver les banques. Elles sont sauvées, il paraît même que leurs bénéficiaires repartent de plus belle. **L'économie virtuelle et les bourses se portent mieux. Ouf !**

L'économie réelle ? C'est autre chose. La crise économique succède à la crise financière et frappe durement. L'empressement à trouver des milliards pour venir en aide à ceux qui la subissent ne saute pas aux yeux.

Les choix gouvernementaux vont même à rebours de la sortie de crise. Ils creusent les déficits et la dette, par l'effondrement des recettes et la multiplication des cadeaux fiscaux, au service d'un dogme qui vise, par l'affaiblissement constant du rôle et des missions des services publics, par la remise en cause des solidarités, à imposer un nouveau modèle social.

Dans ce contexte, les questions posées sont majeures. Et nul ne peut douter que les réponses qui y sont apportées engagent notre avenir, celui des jeunes, celui du pays. Or la question de l'École, celle des contenus de formation, celle de l'élévation générale des qualifications, constituent des clés essentielles de cet avenir dont nous entendons qu'il ne soit pas décidé sans nous.

Là, où la dépense éducative doit être regardée comme un investissement décisif pour le pays, l'économie, les jeunes, la cohésion

sociale, la réduction des inégalités, on nous rétorque : trop coûteux, déficit, effort, contraintes...

Là, où il conviendrait de **prendre à bras le corps les difficultés scolaires,** les inégalités sociales qui le plus souvent les sous-tendent, là où il conviendrait de concevoir une organisation générale des enseignements cohérente, ambitieuse, le gouvernement répond par la voie du renoncement, la voie d'un service public à minima, amputé d'une part croissante de ses moyens.

En choisissant d'intervenir solennellement sur l'Éducation en amont de la discussion budgétaire, les propos de N.SARKOZY n'étaient pas dénués d'arrière-pensées, notamment en matière de déminage. Mais derrière les accents théâtraux d'appel à l'égalité et à la justice, il n'y avait que tentative d'habillage d'une politique éducative qu'il compte poursuivre avec les poches vides. Et si les mobilisations de l'an dernier l'ont rendu « prudent » en matière de « réforme », il s'est livré une fois de plus à son exercice favori : encenser ce que sa politique détruit, exalter ce qu'elle asphyxie...

Le menu qui nous est servi est à l'opposé de ce que nous attendons. Alors le 24 novembre, il nous faudra être forts, rassemblés, combatifs pour faire de l'Éducation une véritable priorité nationale, faisant de ses personnels des acteurs libres et indépendants, exerçant des professions revalorisées et respectées.

Lu dans la presse

« L'investissement dans la formation est extrêmement rentable pour tous les pays de l'OCDE » (*La lettre de l'Éducation*).

Dans sa rubrique « les chiffres », *La lettre de l'Éducation* (édition du 19.10.09) révèle les résultats des travaux menés en 2009 par l'OCDE. L'étude porte à la fois sur le coût et les recettes publiques liés à l'obtention d'un diplôme de l'enseignement supérieur pour chaque pays de l'OCDE. L'écart représente le gain net des États par diplôme.

On y apprend que chaque diplômé français rapporte 36730 dollars à la France.

On y apprend aussi que le coût public d'un diplômé en France est inférieur au coût public moyen de l'ensemble des pays de l'OCDE; il est même très inférieur au coût public d'un diplômé danois, allemand, autrichien, finlandais..

Il n'y a là que confirmation de ce qu'avance le SNES depuis des années, et de quoi boucler le bec de tous ceux qui entonnent la chanson « trop cher, trop... ». Dommage que les travaux de l'OCDE ne puissent évaluer le coût social et culturel de la sous formation d'une partie de la jeunesse. Il est sans doute inquantifiable mais à coup sûr démesuré.

Faire grève !

Dès les premiers mois de sa mandature, N SARKOZY, n'a eu de cesse de brocarder la grève en tant que moyen d'action, d'en proclamer l'obsolescence et l'inutilité, d'affirmer sa volonté d'en limiter le droit. En cela il était dans son rôle, non pas de chef d'Etat, mais d'idéologue, de leader d'une politique dont il revendique lui-même le caractère libéral.

Toute observation de reculs du recours à la grève est d'ailleurs considérée dans ce camp comme une victoire, une victoire idéologique. Et ce n'est pas pour rien qu'il s'est toujours employé à légiférer sur la limitation du droit de grève (hier l'amendement Lamassoure^(*), aujourd'hui le prétendu service minimum...).

La grève ne relève que de la construction d'un rapport de forces. Il touche au champ des idées. Et dans ce champ là, il n'est jamais aisé d'évaluer ce que l'on gagne. En revanche, la perte de terrain est certaine si l'on ne répond pas à l'offensive du camp adverse. Et tout ce qui est perdu est alors à reconquérir. C'est d'abord comme cela qu'il faut entendre l'appel à la grève du 24 novembre par les syndicats de la FSU.

Jamais comme aujourd'hui un budget de l'Etat et un budget de l'Education n'ont été aussi régressifs, tant au plan idéologique qu'au plan de leurs conséquences pour les services publics, les usagers, les fonctionnaires. Ne rien faire relèverait du désastre. La responsabilité syndicale c'est de proposer d'agir, l'irresponsabilité serait de ne pas le faire.

La grève est aussi un **moyen de contraindre par le rapport de forces,** le gouvernement, le

patron, **à négocier** avec ses salariés. La plateforme de la grève du 24 novembre avance clairement les points sur lesquels nous exigeons que s'ouvre, dans le second degré, la négociation entre le ministre et les organisations représentatives des personnels.

La grève du 24 est une étape de cette construction et non pas une fin en soi. Son efficacité ne tiendra qu'au nombre de ceux qui la feront. **Que ceux qui en contesteraient la légitimité** sachent qu'une politique éducative au rabais, sans ambition, n'est bonne ni pour eux, ni pour les jeunes, ni pour le pays. **Que ceux qui en stigmatiseraient la durée** (encore une grève de 24 heures !) sachent que l'objectif est de rassembler le plus grand nombre et que cela reste la meilleure voie pour envisager une nouvelle étape, un élargissement. **Que ceux qui doute-raient de son utilité** en raison du contexte de crise y regardent de plus près. Des marges importantes existent (voir par ailleurs). D'autres choix sont possibles.

Il ne fait aucun doute qu'une journée de grève très largement majoritaire dans l'Education ouvrirait la porte à ces autres choix.

() 1982 marque une avancée démocratique. La règle de retenue de salaire pour grève rapproche la retenue opérée de la durée effective de l'arrêt de travail (1/160 pour 1 heure, 1/50 pour une demi-journée, 1/30 pour une journée).*

1987 : dès la première « cohabitation », cette règle est remise en cause. Après amendement parlementaire, le gouvernement rétablit la règle de retenue indivisible du trentième du salaire, quelle que soit la durée de l'arrêt de travail.

L'ÉDUCATION :
une valeur
SÛRE !



The logo consists of the letters 'snes' in a stylized, lowercase font with a human figure integrated into the letter 'e'. Below it, the letters 'fsu' are written in a similar style.